

N°2017-BCA-36

- Membres théoriques :

5

- Membres en exercice :

5

- Membres présents :

3

- Votants :

3

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**FOURNITURE DE SUPPORTS ET DE DOCUMENTS DE COMMUNICATION
IMPRIMES**

Le 07 juin 2017, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 19 mai 2017, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 3 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2^{ème} Vice-Présidente
- Monsieur Gérard JOUAN, 3^{ème} Vice-Président

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1^{er} Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (Sdis 76) n'est pas à ce jour doté de marchés pluriannuels pour la fourniture de supports et de documents de communication imprimés. La mise en œuvre de certaines politiques (promotion du volontariat), l'évolution périodique de certains documents d'orientation (Sdacr, RO) faisant augmenter les besoins concernant ce type de documents, le Sdis a décidé de conclure des marchés pluriannuels dans un souci d'efficacité de l'achat (gain financier et réactivité).

Le marché concernerait les prestations suivantes, réparties sur différents lots :

- Lot n°1 (Impression de supports de correspondance) : enveloppes avec logo, papier à lettre avec en-tête, bon de commande restauration, carnet de message Codis, carnet fiche bilan VSAV...
- Lot n°2 (Impression d'adhésifs) : autocollant rond intervention CO, autocollant magasin, autocollant émulseur, autocollant extincteur...
- Lot n°3 (Impression de documents de communication) : affiches (journée portes ouvertes, recrutement plages...), cartes de visite, carton invitation (Sainte Barbe, journées sportives...), plaquettes institutionnelles, cartes de vœux, documents reliés (livret d'accueil, Sdacr, RO...)

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 31 mars 2017 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

La date limite de remise des offres était fixée au 3 mai 2017 à 12h00.

Les marchés concernent la mise en place d'accords-cadres mono-attributaires, exécutés par l'émission de bons de commande, d'une durée d'un an, reconductible 3 fois.

Les critères de jugement des offres définis dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

- Prix des prestations : 70%
- Performances en matière de protection de l'environnement – papier issu de forêts gérées durablement : 30%

*
* *

La commission d'appel d'offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, s'est prononcée le 7 juin 2017 et a attribué les marchés aux entreprises suivantes :

Lot	Intitulé	Attributaire	Montant minimum en € H.T	Montant maximum en € H.T
1	Impression de supports de correspondance	IROPA	3 000,00	30 000,00
3	Impression de documents de communication	IC4	10 000,00	40 000,00

Le lot n° 2 (Impression d'adhésifs) a été déclaré sans suite du fait d'une évolution du besoin depuis le lancement de la consultation.

En effet, les changements de pratique en interne conduisent à réduire le volume d'adhésifs utilisés au sein du Sdis.

*
* *

Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier et autorisent le président à signer tout avenant sans incidence financière ou en moins-value ou générant une plus-value inférieure à 5% du montant du marché initial avec la société retenue par la Commission d'appel d'offres.

Le président du conseil d'administration,



André GAUTIER

